

**LISTE DES DOCUMENTS**  
**POUR VISA DE REGROUPEMENT FAMILIAL AVEC UN CITOYEN U.E**

*Vous souhaitez vous rendre en Italie pour **vous installer** auprès d'un membre de votre famille possédant la nationalité d'un Etat membre de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen (EEE) ou de nationalité suisse.*

- Formulaire long séjour pour la demande de visa d'entrée originale, rempli et signé**  
*Télécharger le formulaire, bien qu'il vous sera remis à l'arrivée auprès du centre VFS Global*
  
- Photographie biométrique**  
*Photo d'identité couleur (largeur 30 mm, hauteur 40 mm) récente (maximum 6 mois) sur fond blanc et à visage découvert, conforme aux normes O.A.C.I. (ICAO)*
  
- Original du passeport**  
*Avec une validité supérieure d'au moins 3 mois à la date à laquelle le demandeur a prévu de quitter le territoire des États membres ou, en cas de voyages multiples, de quitter pour la dernière fois le territoire des États membres et en contenant au moins deux feuillets vierges (l'un face à l'autre) afin d'y apposer le visa*
  
- Photocopie du passeport**  
*Photocopie de la page des données biométriques et de toutes les pages contenant des visas ainsi que des cachets d'entrée et de sortie de l'espace Schengen, en ajoutant la photocopie du passeport précédent si l'actuel passeport date de moins d'un an.*
  
- Titre de transport (billet) d'aller simple ou réservation du billet**
  
- Document administratif italien attestant le lien parental avec le citoyen U.E.**  
*(Certificat de mariage, certificat de naissance...etc.)*  
  
*ou*
  
- Document administratif algérien avec transcription de l'acte auprès de la Commune compétente en Italie (acte du mariage (conjoint) ou acte de naissance (fils))**  
*(Photocopie)*
  
- Déclaration d'hospitalité et copie du passeport ou carte d'identité du citoyen E.U signataire ( )**
  
- Attestation que les membres (fils de plus de 21 ans, parents et beaux-parents) soient à sa charge**